

Temps d'activités périscolaires du soir

École élémentaire Jean Macé

Ce calendrier est donné à titre indicatif, il peut être amené à changer selon le nombre d'enfants inscrits. Ils sont orientés vers l'activité de leur choix en fonction des places disponibles.

La priorité est donnée aux enfants inscrits tous les soirs à l'accueil périscolaire.

Vivre ensemble

En partenariat avec l'école apprentissage de la vie en collectivité.

Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
15h30 / 16h30	Répartition des groupes, goûter et temps libre			
16h30 / 17h30	Atelier manuel / sportif <i>Animateurs</i>	Jeux éducatifs (6-8 ans) <i>Animateurs</i>	Jeux éducatifs (9-10 ans) <i>Animateurs</i>	Atelier environnement <i>Ville verte</i>
	Judo <i>Buchido Club de Trappes</i>	Jeux extérieurs ou de société <i>Animateurs</i>	Atelier manuel <i>Animateurs</i>	Jeux de société <i>Animateurs</i>
17h30 / 18h30	Temps de lecture / chants <i>Animateurs</i>	Tables chantées <i>Animateurs</i>	Temps de lecture / chants <i>Animateurs</i>	Tables chantées <i>Animateurs</i>
	Jeux des bâtons <i>Animateurs</i>	Temps de parole <i>Animateurs</i>	Jeux des bâtons <i>Animateurs</i>	Temps de parole <i>Animateurs</i>

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous joindre la programmation des activités périscolaires du soir qui se déroulent dans les écoles de vos enfants de 15h30 à 18h30.

Comme vous pouvez le voir, la Ville poursuit ses engagements dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, en proposant des activités culturelles, sportives et pédagogiques de qualité et en déployant d'importants moyens pour contribuer à l'épanouissement de vos enfants.

Afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du Projet éducatif de territoire, les activités du soir se distinguent à plusieurs niveaux :

- un **thème principal** inscrit dans un projet périscolaire propre à chaque école et décliné sur plusieurs séances par semaine. Ces séances sont animées par nos équipes d'animation ou des partenaires extérieurs ;
- des **ateliers dits « essentiels »** qui permettent d'agir auprès des enfants sur leur comportement (ateliers de relaxation), sur la compréhension (ateliers d'écriture, de lecture ou de logique), sur l'éveil culturel et « le vivre ensemble » (jeux collectifs) ;
- des **activités d'expression artistique** ou sportive menées principalement par des prestataires extérieurs ;
- des **temps libres**, des temps d'échanges ou de décompression.

Ces différents ateliers se retrouvent sur l'ensemble des 30 accueils périscolaires du midi ou du soir.

Sur l'école élémentaire JEAN MACE, voici le résumé du projet périscolaire :

Thème principal « **VIVRE ENSEMBLE** »

Soucieuse de l'épanouissement des enfants, les animateurs ont choisi de mettre l'accent sur le vivre ensemble. Axé sur le ludique, il s'agira d'apprendre en s'amusant.

Pour cela des ateliers éducatifs, mêlant les jeux de langage, la logique et les mathématiques, la citoyenneté, seront proposés jusqu'en juin.

Les enfants pourront également partager des temps communs autour de jeux collectifs et sportifs, d'ateliers de création, de jardinage, et participer une fois par semaine à une séance de judo, animé par un professeur diplômé d'état.

Un temps de lecture précèdera chaque soir un temps de parole, favorisant l'expression, dans l'écoute et le respect de chacun.

Le temps périscolaire, c'est aussi l'accompagnement éducatif mené par les équipes enseignantes et les clubs coups de pouce organisés par le service de la réussite éducative.

Les équipes de la direction de l'éducation et de l'enfance se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jeanine Mary

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation,
la Petite enfance, l'Enfance et la Politique
familiale